

## Alliantis : un cabinet conseil qui revendique un engagement RSE

Extrait de l'ouvrage intitulé « Lobbying portraits croisés »  
de Viviane de Beaufort (p. 184)



**Sylvianne Villaudière**

Directrice fondatrice du cabinet Alliantis

Fondatrice de l'association Femmes, Débat et Société, membre du Conseil national du développement durable, Déléguée générale du Collège des Directeurs du Développement Durable engagés

Tel : 01 44 56 09 56

Site : [www.alliantis.fr](http://www.alliantis.fr)

### **Pourriez vous nous présenter le cabinet que vous dirigez, Alliantis ?**

Alliantis est un cabinet de conseil en stratégie d'information, spécialisé dans la gestion des relations entre les décideurs et relais d'opinion des sphères publiques et privées. La démarche du cabinet Alliantis, comme son nom l'indique, consiste à définir et piloter des stratégies d'information tout en veillant à « tisser des alliances » entre les différents acteurs intervenant dans l'univers de communication de ses clients. S'appuyant sur une veille pro-active, les équipes d'Alliantis suscitent des contacts auprès de publics ciblés, puis mettent tout en oeuvre pour les transformer en partenariats fructueux en termes d'image et de notoriété pour les entreprises et organismes publics et privés que le cabinet accompagne en matière de communication. A ce titre, le cabinet peut aussi être qualifié de cabinet de lobbying, assurant une gestion professionnelle des relations et partenariats autour d'un projet réunissant des acteurs publics et privés.

### **Vous avez créé Alliantis en 2000, a un moment où la rse et le developpement durable commençaient à peine à devenir des thèmes du débat public. Pourquoi ?**

J'ai toujours eu un engagement et de profondes convictions personnelles sur les thèmes du développement durable et de la responsabilité sociale. Déjà bien avant la création de mon cabinet, je me suis engagée dans les années quatre vingt en tant qu'élue locale et responsable associative pour contribuer à la construction d'une vie collective conciliant développement économique, valeurs humaines et respect de l'environnement. Dans ma vie professionnelle, j'ai donc en bonne logique créé le cabinet Alliantis afin d'accompagner les acteurs qui partagent ces convictions et développent des projets dans cet esprit. Le cabinet Alliantis s'appuie à présent bien entendu sur la RSE pour donner aux entreprises un cadre et une impulsion permettant d'aller toujours plus loin.

**Est ce que vous conseillez uniquement des entreprises qui ont déjà mis en place des actions concrètes en matière de RSE et développement durable ?**

Le cabinet Alliantis accompagne des entreprises tout comme des organismes socio-professionnels et publics engagés en matière de RSE et développement durable. C'est un choix éthique qui d'ailleurs a des répercussions commerciales : le cabinet se développe de manière pérenne sur la base de relations durables nouées avec ses clients. Je refuse les opérations de court terme et ne cherche pas la croissance du chiffre à tout prix.

Deux cas de figures peuvent se présenter. Certains clients du cabinet sont des structures qui avaient déjà mis en place des actions de rse sans forcément s'en rendre compte. Je peux vous citer l'exemple de l'entreprise Norauto qui, sous l'impulsion de son président fondateur Eric Derville a mis en place depuis près de quinze ans des mesures importantes pour lutter contre les nuisances liées à l'usage de l'automobile. Je contribue depuis bientôt dix ans à ses côtés au déploiement de son programme « sécurité routière », de son programme « déchets, environnement » et à présent de la politique de « développement durable » du groupe. Le travail du cabinet est en fait d'aider ces structures à structurer et à révéler / promouvoir ce qu'elles font, et ceci d'abord en interne tout comme auprès des publics externes. Nous les accompagnons pour aller toujours plus loin, pour anticiper et préparer les actions à venir. Finalement, il s'agit dans ce cas d'aider une entreprise pionnière en matière de RSE à garder son temps d'avance, alors que la RSE et le développement durable sont maintenant - et heureusement - des questions dans l'air du temps et que l'ensemble des acteurs sont de plus en plus pro-actifs. Le deuxième cas de figure est celui des clients dont le sujet rse/développement durable est intrinsèquement au cœur de leur activité. Je pense par exemple à l'établissement public Voies navigables de France que j'accompagne depuis douze ans. Face au réchauffement climatique, au problème du CO2, il est nécessaire de trouver des solutions de transport de marchandises massifié et alternatif à la route. Les voies navigables en sont unes et il est urgent d'exploiter en France de façon plus optimale cette ressource. Notre travail consiste donc à accompagner et mieux faire connaître nos clients qui ont des projets à porter et/ou des solutions à apporter.

**Vous dites : « Notre objectif est de faire de l'éthique un outil de management opérationnel, mobilisateur, coeur d'une communication corporate qui irrigue des messages forts, identitaires, autant vers les réseaux d'influence que vers les autres publics ». Il s'agit ici de communication sur la responsabilité, le développement durable, mais derrière la communication il doit y avoir des actions.**

Bien évidemment la communication n'est pas une fin en soi, celle-ci doit être sous-tendue par des actions concrètes, sachant qu'il est plus facile d'agir et de réussir un projet ou promouvoir une idée généreuse à plusieurs. En effet, je suis convaincue que l'on porte un sujet avec plus de pertinence si on le partage avec d'autres. En développant des actions en partenariat, l'effet démultiplicateur joue à plein. Chacun s'enrichit de la vision et de la capacité d'action d'autrui. Je prendrais ici l'exemple de la filière de collecte et recyclage des pneus usagés. Les pneus laissés à l'abandon - dont le nombre chaque année s'élevait à des millions - constituent un grave problème environnemental et de sécurité publique. Le problème est que cette filière ne s'autofinçait pas et qu'il était impossible au marché de trouver des solutions. L'impulsion des pouvoirs publics a permis de rassembler des acteurs (manufacturiers, distributeurs, collectivités territoriales, collecteurs, industriels du recyclage...) dont les logiques économiques étaient divergentes. C'est en favorisant la contribution de chacun et un esprit partenarial qu'une solution pour l'organisation de cette filière a été trouvée. Un accord global a finalement pu être signé en mars 2008 sous l'égide de la Secrétaire d'Etat chargée de

l'Ecologie à l'issue d'une longue période de dialogue et de négociation entre acteurs animée par les services du Ministère.

De même, observons que la méthode partenariale est celle qui a été utilisée pour le Grenelle de l'environnement. Elle a été saluée par tous comme une méthode efficace pour trouver de bonnes solutions. Cette gouvernance partenariale est sans doute l'un des faits saillants de la vie publique de ces dernières années. Ceci mérite de s'y arrêter pour observer que la complexité des problèmes, la multiplicité des centres de décision, et l'hétérogénéité des partis pris stratégiques conduisent pour être efficace à privilégier les échanges entre acteurs et la recherche de consensus.

L'exemple du Conseil national du développement durable (CNDD) institué par le Gouvernement Raffarin en 2003 est à ce titre intéressant. Il constitue un véritable lieu d'échanges entre plusieurs collèges d'acteurs : entreprises, collectivités, ONG et experts qualifiés. Dans le cadre de ses travaux, il a insisté sur le fait que le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) doit veiller à mobiliser et à impliquer tous les acteurs de la Nation (collectivités territoriales, acteurs économiques, acteurs associatifs...). Il a aussi précisé qu'il faut veiller à l'équilibre de la place accordée à chacun des acteurs publics, associatifs et privés, à une meilleure reconnaissance de leurs contributions respectives, tout comme à l'exigence de transparence, de clarté et d'argumentation. La Gouvernance publique a ainsi clairement commencé à évoluer. Le cabinet Alliantis contribue à ces démarches participatives. C'est dans cet esprit, que nous participons à la conception et à l'animation de nombreux forums, clubs ou think tank sur des thématiques sociétales, comme le « Forum des entreprises et du développement durable », le « Collèges des directeurs du développement durable engagés » ou le club « PEPS » des pharmaciens et partenaires pour la santé.

Aujourd'hui, une entreprise qui ne travaillerait pas également dans cette dynamique d'ouverture et d'échanges ne pourrait être jugée pertinente. Il ressort de l'expérience du cabinet Alliantis aux côtés des décideurs publics ou privés que le développement durable d'une structure repose bien entendu d'abord sur un engagement sincère ... mais il ne peut réussir que par la mise en place de relations fortes et pérennes entre ses différentes parties prenantes autour d'un projet.